



Plan de services en français

2024–2025

*Ministère de
l'Agriculture*

© Droit d'auteur de la Couronne, Province de la Nouvelle-Écosse, 2024
Plan de services en français
Ministère de l'Agriculture
Avril 2024

ISBN : 978-1-77448-574-3

Plan de services en français 2024-2025

Ministère de l'Agriculture

This document is also available in English under the title of: « French-language Services Plan 2024-25 »

Message de la sous-ministre, Loretta Robichaud

Je suis heureuse de présenter le Plan de services en français 2024-2025 du ministère de l'Agriculture.

La communauté acadienne et francophone fait partie intégrante de la culture et de l'histoire de la Nouvelle-Écosse. La Nouvelle-Écosse s'attend d'ailleurs à ce que cette communauté dynamique continue de contribuer à la vie de la province grâce aux nouveaux arrivants issus de la francophonie mondiale.

Le ministère de l'Agriculture s'engage à mettre en œuvre la *Loi sur les services en français* et son règlement en continuant à donner suite aux demandes de services en français, en faisant mieux connaître ces services grâce au programme *Hello/Bonjour!*, ainsi qu'en consultant la communauté acadienne et francophone.

Le mandat du ministère de l'Agriculture comprend la création et la mise en œuvre d'initiatives visant à accroître la consommation d'aliments produits localement. Nous souhaitons donc trouver des moyens d'inclure et de promouvoir la production, la transformation et la consommation des produits agricoles de la Nouvelle-Écosse par et pour la communauté acadienne et francophone.

Comme d'habitude, j'invite les Néo-Écossais et les acteurs du secteur à faire part de leur avis, de leurs idées et de leurs suggestions sur les services que nous offrons actuellement en français et sur la façon dont le ministère et la communauté acadienne et francophone de la province peuvent collaborer.



Loretta Robichaud
Sous-ministre

20 février 2024

Date

Mesures prises pour contribuer à l'essor de la communauté acadienne et francophone

Le Plan de services en français du Ministère présente ce qui a été fait en 2023-2024 et ce qui sera fait en 2024-2025 pour favoriser la prestation de services en français.

Nous reconnaissons l'importance des services en français et nous nous efforçons de nous acquitter de nos responsabilités en vertu de la *Loi sur les services en français* et de son règlement. Nous croyons que les Néo-Écossais devraient obtenir des services gouvernementaux de qualité en français, et le présent plan traduit notre engagement à faire en sorte que nos programmes, politiques et services répondent aux priorités exprimées par la communauté acadienne et francophone. Pour atteindre cet objectif, nous travaillons de concert avec d'autres institutions publiques désignées dans tout le gouvernement, y compris l'Office des affaires acadiennes et de la francophonie, par l'entremise du Comité de coordination des services en français. Nous attachons une grande importance à ce partenariat, car il nous permet de continuer à bien comprendre les besoins propres à la communauté acadienne et francophone de la province.

Nous invitons les Néo-Écossaises et Néo-Écossais à demander au gouvernement des services en français. Nous encourageons également les Acadiens et les francophones à s'exprimer en participant aux agences, conseils et commissions qui sont régulièrement annoncés par le Bureau du Conseil exécutif. À mesure que nous continuons de maintenir et d'améliorer nos services en français, nous voulons savoir ce que vous pensez de nos progrès et vous invitons à nous faire part de vos commentaires et de vos questions en communiquant avec la coordonnatrice des services en français du Ministère. Pour déposer une plainte officielle concernant les services en français, veuillez communiquer avec le Bureau de l'ombudsman.

Coordonnatrice des services en français

Dawn Miller Courriel : Dawn.Miller2@novascotia.ca Tél. : 902-890-8530

Senior Policy Analyst / French Language Services Coordinator / Agriculture

Analyste principale des politiques / Coordonnateur des services en français / Agriculture

Services offerts en français

- Offre de services par l'entremise du programme *Bonjour!* dans diverses régions de la province
- Divers projets et activités sont offerts en français afin de faire la promotion de l'agriculture dans les écoles, dans des matières comme les mathématiques, les sciences et les études sociales.
- Certains documents du programme de financement destiné aux nouveaux agriculteurs ont été traduits.
- Les programmes et documents du gouvernement fédéral sont mis à la disposition des clients dans les deux langues officielles.
- Plan annuel de services en français

Communication en français avec le public

Le ministère de l'Agriculture répond, dans la langue de leur choix, aux demandes orales et écrites de la communauté acadienne et francophone, des établissements et des entreprises. Cela comprend des demandes liées aux documents relatifs à la facturation et à l'administration de projets.

Des membres francophones du personnel sont présents aux bureaux de Cornwallis, d'Halifax, d'Antigonish et de Truro pour offrir des services initiaux en français dans le cadre du programme *Bonjour!* et aider les clients francophones. Le ministère fait appel aux services de traduction de Communications Nouvelle-Écosse lorsqu'il en a besoin.

Les nouveaux employés reçoivent une formation sur le processus à suivre pour offrir des services aux clients francophones lors de séances d'orientation. Le ministère appuie également l'inscription du personnel aux cours de français offerts par l'Office des affaires acadiennes et de la francophonie afin de renforcer la capacité à offrir des services en français.

Mesures prises pour maintenir ou améliorer nos services en français en 2023-2024

- Les appels, demandes de renseignements et demandes d'aide reçus en français ont fait l'objet d'un suivi en français.
- Les nouveaux employés peuvent obtenir des renseignements sur les services en français auprès de la coordonnatrice des services en français.
- Un sondage lié à un projet d'initiative en matière d'aliments et de boissons a été fait en français.
- Cinq trousseaux de ressources liées au programme l'Agriculture en classe ont été fournies aux écoles francophones pour les cours de sciences et de géographie, aux niveaux primaire et secondaire.
- Les employés ont reçu des mises à jour sur les services en français à l'échelle du gouvernement, y compris l'atelier *Coup d'œil sur l'Acadie*, le programme *Bonjour!* et les cours de français financés par l'Office des affaires acadiennes et de la francophonie.
- Les employés et la haute direction ont été davantage informés sur les exigences prévues par la *Loi sur les services en français* et son règlement.
- La coordonnatrice des services en français a représenté le Ministère lors des réunions mensuelles du Comité de coordination des services en français.
- Le Plan de services en français a été publié sur le site Web du Ministère.

Mesures prévues pour maintenir ou améliorer nos services en français en 2024-2025

Objectif 1 : Renforcer les structures opérationnelles internes, notamment les cadres stratégique, législatif et administratif

- Intégrer les services en français au processus de planification ministérielle, s'il y a lieu.
- Apporter un soutien à l'apprentissage du français chez les employés.
- La sous-ministre se fera la championne des services en français et continuera de sensibiliser le personnel aux initiatives gouvernementales pour améliorer la prestation de services à la communauté acadienne et francophone.
- Sensibiliser le personnel grâce aux séances d'orientation pour les nouveaux employés.

Objectif 2 : Élaborer et offrir en français des services et des programmes de qualité au public.

- Faire connaître le secteur de l'agriculture dans les écoles à l'aide de matériel dans les deux langues officielles.
- Sensibiliser davantage les employés aux exigences prévues par la *Loi sur les services en français* et son règlement.
- Accroître l'offre active de services en français aux clients en encourageant le personnel à suivre des cours de français et en améliorant la visibilité et la promotion du programme *Bonjour!*
- Continuer de faire traduire en français les documents pertinents et le contenu des sites Web des ministères.
- Continuer d'envisager la traduction de nouveaux documents de promotion et de programmes de sensibilisation de l'industrie.

Objectif 3 : Maintenir un dialogue continu et des consultations avec la communauté francophone.

- Viser à répondre aux besoins en matière de services de la communauté acadienne et francophone.
- Afficher le panneau du programme *Bonjour!* pour informer le public que nous faisons des efforts pour offrir des services en français.
- En ce qui concerne les changements réglementaires nécessitant des consultations, envisager de tenir des consultations avec les membres de la communauté francophone ainsi que de fournir des documents en français et des services d'interprétation si cela est nécessaire.
- Travailler en étroite collaboration avec l'Office des affaires acadiennes et de la francophonie pour la mise en œuvre de la *Loi sur les services en français* et de son règlement, y compris l'obtention de conseils sur les consultations publiques et la traduction de documents.

Le ministère de l'Agriculture continue de reconnaître l'importance de la communauté acadienne et francophone et s'engage à collaborer avec elle pour y faire progresser l'industrie. Le ministère continuera de consulter l'Office des affaires acadiennes et de la francophonie pour trouver des façons d'améliorer son soutien en augmentant sa capacité en français et en offrant des ressources et des services en français.